

## L'IMEDD et Green Code

### [Changeons ensemble nos comportements à la mobilité avec le Forum GREEN CODE 2012 !](#)

by [admin](#), under [MOBILITE](#), [ON THE MOVE](#)



Laurence Briffa de Green Code et Virginie Lelarge de l'IMEDD devant les locaux de l'ADEME à Sophia Antipolis, pour le Forum GREEN CODE 2012.



Opening du Forum GREEN CODE 2012.

**Conférence sur les changements de comportements : Anne-Laure NEGRI & Bernard SENACH –  
Equipe projet AxIS – INRIA Sophia Antipolis Méditerranée & ICT Usage Lab**

Pour convaincre sur la mobilité durable, on utilise la communication persuasive, en accompagnant la mutation des attitudes. En modifiant l'attitude, les croyances et les valeurs, on change les comportements.

L'axe de la communication engageante : l'information donnée dans une campagne de sensibilisation, modifie les comportements. On s'appuie sur la théorie de l'engagement et sur la dissonance cognitive. Il s'agit d'accompagner les populations avec des actes préparatoires, qui vont favoriser l'acte de décision (le nouveau comportement).

Marketing personnalisé (social data, Indimark) : le changement est difficile, lié aux ancrages des habitudes, avec des comportements automatisés, et il existe un réel coût du changement.

Pour agir sur les transports, il faut donc comprendre la vie des personnes et accompagner le changement. L'enjeu pour les professionnels des études et de la mobilité durable est d'être présents auprès des populations, des entreprises, des organisations publiques pour expliquer les mutations comportementales à entreprendre. Cela nécessite aussi, un accompagnement à l'expérience positive.



Pour conduire le changement, il faut mettre en œuvre trois variables :  
déclencheur – motivation – facilité à opérer le changement.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication facilitent le changement, d'où des opportunités de marchés en termes d'applications adaptées à la mobilité durable. Avec les applications, les populations sont volontaires, elles bénéficient de statistiques personnalisées, le changement s'opère.

L'important est de cibler les acteurs, comprendre les objectifs, les freins, les leviers, de manière à trouver les bons canaux de communication. Dans la mobilité durable, il faut utiliser ce qui marche. On réalise des tests à petite échelle.

Sur la base des résultats, on dimensionne.

Il devient donc possible de cartographier les comportements des consommateurs.

## Conférence Plénière – Les Alpes-Maritimes : un territoire qui s’engage dans la Mobilité Durable

Odile COLLIN – VP Executive – ÉthiCum – Chef de projet Organisation et Performance Durable – Consultante – Nice :

### Projets collaboratifs et responsables autour de la mobilité durable

Les projets de mobilité sont souvent très complexes : aménagements, organisation de travail, adhésion au changement, des solutions techniques,...

La gouvernance permet d’articuler un projet de mobilité : avoir une stratégie (nouveaux besoins, nouvelles solutions, innovation technologique ou fonctionnelle, collaborer -utilisateurs, territoire, entreprises-, prospective (sensibilisation, planification, leviers).

Dans le domaine de la mobilité (ou d’autres), il existe une démarche de transférabilité : pérenniser les nouvelles mobilités en les développant à grande échelle, lorsque les projets sont exemplaires. Il faut travailler sur les processus, associer les différents acteurs, s’appuyer sur une communauté d’initiatives et ensuite assurer une traçabilité.



### Béatrice FILOU – Responsable – SYMITAM – Nice : Les outils de l’inter modalité : Carte Azur & Céparou06



Dans les Alpes-Maritimes, il existe une gestion partagée des réseaux de transports. Pour les utilisateurs, il est difficile d’avoir une lisibilité de l’information, d’où la création en 2005 du SYMITAM, pour gérer collectivement l’information, la tarification et la coordination multimodale. Le SYMITAM fédère les opérateurs et les organisations publiques, notamment en utilisant le site [CEPAROU 06](http://CEPAROU06).

L’idée est de donner visibilité aux transports dans les Alpes-Maritimes, jusqu’à Monaco.

La carte Azur cible des personnes devant se déplacer sur l’ensemble des réseaux de transports, et elle permet de fluidifier le passage d’un réseau à l’autre. L’abonnement permet un voyage illimité sur la Côte d’Azur et Monaco.



**Philippe MUSSI modérateur – Conseiller régional – Région PACA – Valbonne :**

**Les transports en commun, les TER et l'inter modalité sur le 06**

Les TER ont de plus en plus de succès, en revanche, il est difficile de suivre la demande (rythme de 10%/an d'augmentation de la fréquentation). L'offre de trains a été multipliée par 3, depuis la reprise du réseau par le Conseil Général. Les lignes sont arrivées à saturation. Il y a de grands liens vers Monaco et Vintimille.

Le trafic a été augmenté, incité par les pratiques tarifaires (bus à un euro). Les français en général, commencent à comprendre que l'usage individuel du véhicule, n'est plus soutenable. Le train est donc une alternative, avec une compatibilité technique des cartes d'abonnement dans les Alpes-Maritimes. Le TER en fonctionnement représente 300 millions d'euros, versus 100 millions de recettes.

Le dimensionnement des trains est difficile, donc souvent la région met en place des lignes de bus. Le transport dans les Alpes-Maritimes est complémentaire : train, bus, vélo, marche à pied.



**Laurent LAVOINE – Chargé de mission pour la politique cyclable. Pôle Vélo, Service Études et Travaux Neufs N°1 (ETN1) de la Direction des Routes et Infrastructures de Transport – Région PACA – Nice :**

**Infrastructures : parkings (à vélo) obligatoires et pistes cyclables dans les Alpes-Maritimes**



Le vélo est facile à l'emploi, de son point de départ à son arrivée. Le manque d'espace et la peur du vol sont des freins au recours. En milieux urbains, le stationnement des vélos est difficile (balcons,...). Il faut donc prévoir les espaces vélos dès la construction des immeubles. Avant la loi du Grenelle 2 (Juillet 2010), le PLU donne des directives de stationnement des vélos dans les bâtiments partagés.

**Christine CESARI-GEIGER – Directeur Général – Agence de Déplacements et d'Aménagement des A-Maritimes – ADAAM – Nice**

**Evolution des pratiques / Prégnance des territoires – Analyse de l'Enquête Ménages et Déplacements (EMD) dans les A-M :**

L'enquête "ménages et déplacements" est réalisée tous les 10 ans, et elle permet de faire des études, et d'être des supports à la modélisation.

On constate une diminution de l'usage de la voiture (-11%), augmentation des transports collectifs (+23%), usage de la marche en progression, et l'usage du vélo est difficilement mesurable (enquête faite en 2009, avant les vélos en libre service,...).

La mobilité globale et individuelle des habitants des Alpes-Maritimes est en baisse (80% imputables à la baisse des déplacements en voiture).

Dans les Alpes-Maritimes :

-3,42 déplacements/jour

-Distance moyenne : 16,5

-Temps de transports journaliers : 1h

-De nombreux petits déplacements (42% sont inférieurs à 10 minutes, 57% sont inférieurs à 3 km, et 45% sont effectués aux heures de pointe).

-Raisons de déplacements : achats, travail (21%), accompagnement, études (10%)



Les explications à la progression de la mobilité durable :

- développement de l'offre
- qualité du réseau
- facilitation tarifaire

Les pratiques sont différentes selon les pratiques du déplacement (cf : critères descriptifs). La difficulté réside bien dans les déplacements au travail (résistance, freins, blocages,...). Le taux de motorisation des Alpes-Maritimes est en hausse, mais le taux d'usage de la voiture est en baisse. Il a donc bien un transfert des déplacements en voiture, vers d'autres solutions de mobilité (multimodaux).

### **Table Ronde 3 – Quelles nouvelles organisations du travail pour demain ?**

**Jean-Pierre LARGILLET modérateur – Journaliste, fondateur de WebTime Medias – Sophia Antipolis**

**Corinne PASTOR – Vice-Présidente du réseau national des télécentres – Fondatrice Dirigeante du Cabinet CINERGIC CONSEIL –**

**Sophia Antipolis et le travail à domicile : freins et leviers – Vision d'une DRH**



Télétravail : forme d'organisation du travail utilisant les NTIC, dans un cadre de contrat de travail, qui aurait pu être effectué dans les locaux de l'employeur. La loi Warsman cadre le télétravail. En France, on parle de 12-13% de la population exerçant en télétravail (étude GreenWorking 2012) (+5-6 points gagnés en moins de 10 ans). Néanmoins, la France est en retard sur le télétravail (18% en Europe, 27% aux Etats Unis). Malheureusement, pour des raisons de management intermédiaire, le télétravail se met en place difficilement dans les entreprises. Globalement, on estime que cela concernera 45% des emplois d'ici 2025.

Le télétravail permet une meilleure productivité, de réduire les coûts de fonctionnement, de développer une certaine flexibilité d'organisation, de répondre aux problématiques actuelles de gestion des ressources humaines.

La mise en place du télétravail est une réponse à une tendance sociologique forte (risques psycho-sociaux), et il permet de consolider les démarches RSE :

- aspects économiques : diminution des coûts, aspects sociaux,
- amélioration de la qualité de vie au travail,
- aspects environnementaux : baisse des émissions de CO2.

Dans les télécentres (37 en France), les entreprises sont sécurisées (sécurité, services, ergonomie, facilité d'usage, convivialité). Le télécentre reproduit le contexte de l'entreprise. Pour monter un télécentre, il faut un partenariat avec les entreprises.

*"144 arbres devraient être plantés par an, pour faire autant d'économies de CO2 qu'un salarié qui télétravaille deux jours par semaine".*

**Nicolas BERGÉ – Cofondateur – Les Satellites – Nice : Le co-working, une nouvelle expérience durable de travail**

Le coworking est une nouvelle expérience durable de travail de proximité : groupe de travail social de talents, qui travaille de manière indépendante, en partageant des valeurs,...

Le coworking est né en 2005 en Californie à San Francisco, et depuis il se développe en Europe (et en France en 2008). 1800 espaces de coworking en 2012 (vs 75 en 2007).

Prochaine conférence du coworking : novembre 2012.

A Nice, 51 coworkers : développeurs, graphistes, artistes, entrepreneurs, startupers, journalistes, commerciaux, consultants, e-commerçants, enseignants, étudiants, etc...

Ce qui réunit les coworkers : l'environnement, l'économie, le social et la culture



**Patrick MORAND – Technologies de l'Information et Diffusion du Savoir – Directeur du département – Directeur de l'établissement – Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) – Sophia Antipolis : Entreprise témoin : les visioconférences, téléconférences et web-conférences, une autre façon de se réunir sans se déplacer**



Travailler ensemble, se retrouver, tel est le contrat d'objectifs.

Il s'agit de limiter les déplacements, limiter le stress, optimiser le temps de travail, s'affranchir des limites géographiques, réunir plus de collaborateurs, émettre moins de CO2.

Avant de mettre en place la visioconférence entre deux personnes, il est préférable de créer un lien personnel dans la "vraie vie", avant de créer des relations virtuelles.

Les moyens sont multiples :

- salle de visioconférences (développement de nouvelles salles)
- lier les éléments de communication (de personnes à personnes)

Le CSTB a dressé des indicateurs sur la visio conférence en rapport avec la croissance des effectifs.

Agnès DESPLECHIN – Directrice des Ressources Humaines – SAP Labs France – Sophia Antipolis :

**Le travail à domicile : freins et leviers – Vision d'une DRH**

SAP couvre toute la gestion informatique des fonctions supports de l'entreprise. Compte tenu de sa particularité géographique, l'entreprise a mis en place le travail à domicile répondant aux besoins de flexibilité, de fidélisation des cadres, d'une forte demande, de cohésion sociale, d'évolutions technologiques.

Les freins rencontrés : les équipements, l'isolement, les coûts.

Le travail à domicile a été mis en place sur des bases modulables, en accord entre les salariés et les supérieurs hiérarchiques. Ce recours au travail à domicile n'est pas systématique. Le salarié doit rester joignable pendant certaines heures, il est managé par objectifs.

30% (90 personnes) sont en télétravail à leur domicile, plébiscité par tous, ressenti comme un facteur valorisant, il est un facteur d'intégration.

Le travail à domicile est une alternative aux temps de trajets, au besoin d'efficacité,...

En cas d'accident à la maison, la Sécurité Sociale diligente une enquête pour la qualification ou non d'un accident de travail.



**Déjeuner Networking à l'ADEME de Sophia**



Découvrir les véhicules écologiques au Forum GREEN CODE 2012



### Table Ronde 5 – Mobilité Durable : les solutions de demain :

Gabriel PLASSAT modérateur – Transports et Mobilité – ADEME – Sophia Antipolis : Point sur les transports du futur



Les domaines clés d'innovation pour les années à venir :  
-les données : la compréhension des flux réels (grâce aux traces numériques) => prévoir les situations de demain.

Les usages sont modifiés par les données qui remontent. L'innovation n'est plus dans la solution de mobilité, mais dans la capacité de compréhension des usages.

On a besoin de laboratoires vivants pour tester les différentes solutions de mobilité. Il s'agit [de créer des bases de connaissance sur la mobilité](#) :

Planifier un déplacement en transports en commun. Il faut se focaliser sur la science des comportements, comprendre les systèmes complexes, pour bien comprendre la demande. Il faut donc rassembler et synchroniser.

Laurence RISTORI-MARIN – Directrice Déplacements & Infrastructures – CASA – Sophia Antipolis :

#### Projet européen Citymobil2 : comment se déplacer demain ?

La CASA est un établissement public à compétences obligatoires, rendant des services, avec des objectifs publics. Les politiques ont décidé de s'impliquer dans des projets européens sur la mobilité.

L'équipe en charge de CityMobil a souligné l'importance de l'automatisation des véhicules routiers, ce qui peut rendre la mobilité urbaine plus durable. CityMobil2 vise à aborder les principaux obstacles qui ont été identifiés pour le déploiement de véhicules routiers automatisés : le cadre, la mise en œuvre du cadre juridique et l'inconnu plus l'effet économique. CityMobil2 coûte 18 millions d'euros, dont 9 millions apportés par l'UE, et est géré en concertation avec 45 partenaires et 12 villes, dans le but d'être dans une logique d'expérimentation (efficacité du service proposé).

L'idée est de faire des études, pour savoir où les véhicules pourraient être mis. L'idée de l'automatisme est fondamentale, car cela permet de diminuer les coûts, et de favoriser la multimodalité.

Il y aura 5 villes éligibles à l'expérimentation parmi les 12 villes sélectionnées. On note aussi que les déplacements automatisés sont beaucoup plus sécuritaires. Un état américain l'a mis en place, et deux autres états (Californie et Floride) sont en réflexion.



Jacques CHAMBON – Research Program Manager – ORANGE LABS – Sophia Antipolis :

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la mobilité



*Tendances :*

- Développement de solutions de télétravail (tertiaire).
- Privilégier l'usage à la possession.
- Covoiturage : idée du risque ou de l'appréhension de l'inconnu.
- Crowdsourcing : exemple : la RATP a essayé de mesurer la ponctualité des rames, problèmes sur les lignes (informations sur la qualité du transport). Se sont créés des systèmes parallèles (partage d'information) avec les personnes présentes dans les transports, pour informer l'ensemble des voyageurs sur les retards.

Il faut s'appuyer sur les "foules" et améliorer la fluidité et la qualité de l'information.

-Solutions de localisation WIFI (difficulté : recenser tous les points WIFI sur la planète entière). Le crowdsourcing permet de recenser tous ces points et a donné lieu à des bases de données mondiales gratuites. Ce sont les consommateurs, eux-mêmes, qui créent l'information.

-Aides aux voyageurs (localisation dans les bâtiments, en vue de rendre les bons services au bon moment). L'idée est de reconstruire avec un GPS, les bâtiments.

-L'aide à l'optimisation logistique : identifier et tracer en temps réel la localisation des produits composant une palette (vision automatisée).

Orange Labs réfléchit à mettre en place des technologies via les smart phones, et des systèmes de reconnaissance, certifiant

*Pistes technologiques :*

-Communication : la 4G (réseaux mobiles rapides) permet d'avoir des temps de latence plus réduits, ce qui induit une possibilité d'amélioration la communication entre le véhicule et les infrastructures.

-Sécurité.

-Big Data : massification des données de localisation et gestion du trafic en temps réel.

-Contactless : encouragement à la multimodalité et outil de sécurité et de confiance dans le cadre du covoiturage.

*Avenir du véhicule connecté*

Le véhicule électrique permet de connecter les technologies (smartgrid and EV)

*Emergence des standards*

Importance de définir des standards internationaux.

**Brigitte TROUSSE – Responsable scientifique Equipe projet Axis – INRIA Sophia Antipolis Méditerranée & ICT Usage Lab :**

**Transports en commun : usages des TIC**

AXIS effectue des recherches dans le domaine de l'information et des systèmes de connaissances (IS) avec un intérêt particulier à faire évoluer les SI grande taille comme les systèmes d'information basés sur le Web. Notre but ultime est de contribuer à l'utilisateur axée sur l'innovation ouverte comme un moyen de favoriser l'innovation, d'améliorer la qualité globale des SI, afin de soutenir les concepteurs au cours du processus de conception et de garantir la facilité d'utilisation pour les utilisateurs finaux.



Dans ce système de Living Lab, on se situe dans l'éco-conception. Il faut aussi dans l'analyse de données, prendre en compte des analyses saisonnières, événementielles. On corrèle des données subjectives avec des données quantitatives, en vue de construire un mapping de positionnement de confiance.

### Conférence plénière :

**Virginie LELARGE – Fondatrice de l'IMEDD, Directrice d'études, de sondages et de projets sociétaux – IMEDD, Institut Méditerranéen d'Etudes et du Développement Durable – Principauté de Monaco :**  
**les études et la communication, outils clés de la mobilité durable**



Le marché de la mobilité est composé de diversité. Cette journée au GREEN CODE FORUM en témoigne. Nous avons parlé entreprises, organisations publiques, de la population, plans de déplacements, logistique, solutions de mobilité, juridique, financements, assurances,...

Cette diversité présente une véritable richesse, mais aussi une difficulté, pour appréhender les usagers du transport dans la globalité. Des fonctions supports permettent cependant de comprendre les comportements et les usages, et en soi, elles sont au service de la mobilité.

Il s'agit donc de rapprocher l'offre de la demande, en réalisant un effort marketing, supplanté d'un effort sociétal, pour enfin pouvoir rencontrer une demande.

Nous sommes au 21ème siècle, le siècle de la co-conception entre offreurs et demandeurs.

**Nacéra BENOUDJIT – Directrice – Maison de l'Economie et du Développement Solidaires – Sophia Antipolis :**  
**L'Économie Sociale et Solidaire, un levier pour la Mobilité Durable.**



**Saskia HERMANS – Ingénieur mobilité – Green Code – Valbonne :**  
**Semaine européenne de la mobilité :**  
**Vision globale européenne**

Bernard GALINDO modérateur – Coach humaniste –  
Athyria Coaching – Villeneuve-Loubet :  
La volonté de concourir, pas à pas, à une mobilité  
fondamentalement responsable et pérenne



Anne-Marie LOQUEN – Présidente – Co-Fondatrice – GREEN CODE Event – Cagnes-sur-Mer :  
Remerciements & Tirage au sort pour la sculpture du développement durable, éco-conçue

La carte de visite de Nicolas Berger, cofondateur des Satellites à Nice a été tirée au sort. Ce dernier a remporté le Prix du Green Code Forum 2012, une sculpture réalisée à partir de matériaux recyclés, par l'artiste [Chris'Art& Tic](#), d'Opio  
Ce prix a été financé par la Banque Populaire Côte d'Azur.

